

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE HOCHELAGA, No 29.

Le 14 janvier, dans la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine Est, le cercle Hochelaga, No 29, a tenu une assemblée extraordinaire.

L'assistance était nombreuse et les questions importantes à l'ordre du jour étaient l'élection des officiers et la centralisation de la caisse des malades.

Le Bureau Exécutif était représenté par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président général, et L. O. Dauray, Directeur.

L'installation des nouveaux officiers a été présidée par le notaire L. O. Dauray.

Après cette cérémonie, l'importante question de la centralisation a été soumise à l'assemblée. M. le Président invita M. le Vice-Président général à bien vouloir donner des explications sur le sujet.

M. Duquette, pendant plus d'une heure, fit un magistral exposé de ce qu'il croit être les avantages de la centralisation; il se déclare un ardent partisan de ce système, parce qu'il voit là la justice, l'équité et la sécurité pour tous. Ce qu'il veut, c'est que tous les membres de l'Alliance Nationale soient mis sous un même pied d'égalité et que les contributions que versent les membres de la société soient capitalisées de la manière la plus avantageuse, afin de rendre les taux à peu près stables et de donner à tous les membres la plus grande somme de bénéfice.

"Le principe sur lequel est basé notre 'société', dit M. Duquette, veut que les forts, les riches et ceux qui sont favorisés sous le rapport de la santé aident aux faibles, aux malheureux, aux malades. Dans le monde, nous vivons les uns pour les autres; ce grand principe humanitaire doit être plus particulièrement observé par les membres des sociétés de bienfaisance."

Après l'éloquent discours prononcé par le Vice-Président général, plusieurs des officiers et des membres exprimèrent leur opinion, entre autres le Dr J. H. Garceau, médecin-examineur du cercle.

Il déclara qu'à la dernière convention, il avait ardemment combattu la centralisation de la caisse des malades, croyant qu'en agissant ainsi, il sauvegarderait les intérêts de la Société; il avait cependant consenti à la centralisation des petits groupes. Depuis il a eu l'occasion de se mieux renseigner sur cette question et les arguments irréfutables apportés par l'Inspecteur en chef, arguments puisés à des sources certaines et qui viennent d'être si éloquemment exprimés devant le cercle, l'ont complètement convaincu de la supériorité de la centralisation et il demande aux membres de voter cette question à l'unanimité. "Notre caisse locale des malades est une des plus riches et bien que nous possédions \$10,000.00, je demande à mes confrères de s'unir à tous les autres cercles, sur une question de principe, afin que la plus grande somme de justice possible soit rendue à tous les sociétaires de l'Alliance Nationale."

Après l'éloquent discours du Dr Garceau, il fut proposé par M. J. L. Rosa, appuyé par M. J. Pelletier, que les membres du cercle Hochelaga prient respectueusement le Bureau Exécutif de dissoudre la caisse locale des malades

du cercle, de transporter son capital à la caisse centrale et d'y inscrire ses membres. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Cette décision est une preuve évidente que l'idée de la centralisation de la caisse des malades dans l'Alliance Nationale a fait beaucoup de chemin depuis un an et qu'elle est en train d'être acceptée à l'unanimité dans tous les cercles et par tous les membres de la Société.

CERCLE JEANNE MANCE No 378

Lundi, le 26 janvier dernier, le cercle Jeanne Mance No 378 de l'Alliance Nationale procédait aux élections de ses officières, au cours d'une séance qui restera mémorable. Plusieurs représentants du Bureau Exécutif s'étaient rendus à l'invitation du cercle, entre autres: MM. Chas Duquette, 2e Vice-Président Général; E. H. Godin, Aviseur légal, L. O. Dauray, N.P., directeur, et J. E. Arnaud, organisateur. M. E. H. Godin présidait les élections qui ont donné le résultat suivant:

Présidente. Mme J. A. Lamarche;
Vice-prés., Mme J. N. Limoges;
Sec.-arch., Mlle H. Collin;
Trésorière, Mde F. Poupard;
Com.-ordon., Mme G. Trottier;
Auditrices, Mmes F. Blais et P. Geoffrion;
Substitut, Mme L. E. Desjardins.

Tout en félicitant les dames sur leur manière gracieuse et digne de procéder, le président d'élection déclare qu'il est enchanté du résultat de l'admission d'un nouvel élément dans notre société. "Ses assemblées, dit-il, conduites d'après les règles qui régissent celles du parlement, des conseils municipaux ou des commissions scolaires enseigneront aux dames canadiennes à nous former une génération d'hommes capables et d'administrateurs distingués ayant puisé aux foyers les grands principes sur lesquels est basée notre vie nationale. La femme a un grand rôle à jouer chez nous. Il est à remarquer que toutes les oeuvres qu'elle a secondées ont réussi. Puisse l'Alliance Nationale, aidée de son concours, devenir encore plus prospère et plus brillante." M. le Notaire Dauray, invité à prendre la parole, ne pût que se joindre au concert d'éloges sur le succès remporté par le premier cercle de dames établi à Montréal.

M. Chas Duquette redit quelques-unes de ses thèses favorites sur les bienfaits répandus par l'Alliance Nationale, qui avant de payer les sommes dues au décès de ses sociétaires a aidé à nombre de Canadiens à s'enrichir avec son concours, sur la solvabilité de l'Association, la plus riche du genre, sur son but éminemment patriotique, etc. Les applaudissements qui accueillirent ces discours et surtout la réponse de Madame Lamarche, présidente, démontrèrent éloquemment que nombre de cercles d'hommes auraient à envier le sort de celui qui compte de tels membres.

La soirée se termina gaiement par un superbe euchre où les prix, grâce à la générosité de Mesdames L. E. Desjardins et J. A. Lamarche, de MM. Duquette et Drainville, furent nombreux et bien choisis. Félicitons les heureuses gagnantes de ces prix: Mlle E. Desjardins, Madame J. A. Lamarche, Mlle E. Leclaire, Madame G. Trottier, Madame Barsalou, etc., etc. Nous espérons qu'elles gagne-

ront aussi facilement ceux accordés par le Bureau Exécutif pour le concours de recrutement en 1914.

CERCLE DE LAMORICIERE, No 402.

Ce nouveau cercle sera désigné sous le nom de cercle de Lamoricière, No 402. Il fut installé le 23 décembre, sous la présidence de M. G. H. Vaillancourt, assisté de M. J. E. O. Béliveau, organisateur.

Après l'installation des officiers et l'adoption des règlements pour la régie interne du cercle, il y eut de très importants discours prononcés par MM. G. H. Vaillancourt, J. E. O. Béliveau, J. Ernest Auger, M.D., et Jos. Hudon, président du nouveau cercle.

Tout fait prévoir que ce cercle qui débute avec un effectif de 34 membres comptera avant longtemps ses 50 membres au moins.

CERCLE CHAMPLAIN, No 108.

Mardi, le 28 janvier, ce cercle a tenu au No 87 d'Aiguillon, Québec, une de ses plus importantes assemblées depuis sa fondation. Au-delà de 200 membres étaient présents. Le Bureau Exécutif était représenté par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président Général et Inspecteur en Chef, Th. Cypriot, M.D., Médecin en chef, et P. H. Bédard, M.D., Directeur.

A leur entrée dans la salle, les Officiers généraux ont reçu une véritable ovation.

Le président du cercle, M. Jos. Rondeau au nom du cercle, souhaite la bienvenue aux représentants du Bureau Exécutif; il se dit fier de recevoir, dans le cercle, la visite d'hommes aussi distingués qui ont bien voulu laisser leurs nombreuses occupations, pour accepter l'invitation d'assister à cette importante réunion.

Bien que l'ordre du jour était chargé d'importantes questions, la besogne s'est expédiée assez rapidement. Le rapport annuel des officiers, dont le Trésorier a donné lecture, démontre que l'année 1913 a été une année de prospérité pour le cercle Champlain.

MOUVEMENT DES MEMBRES

membres en règle au 1er janvier 1913	36
Admis dans le cours de l'année	7
	44
Membres retirés du cercle par lettre de sortie ou suspendus	12
Total des membres en règle au 1er janvier 1914	42

CAISSE GENERALE

Recettes	\$1,401.75
En caisse au 1er janvier 1913	246.75
Total des recettes	\$1,648.50
Déboursés	\$1,374.75
En caisse au 1er janvier 1914	273.75

CAISSE DES MALADES

Recettes	\$2,048.50
Balace en caisse le 1er janvier 1913	6,941.30
Total des recettes	\$8,989.80